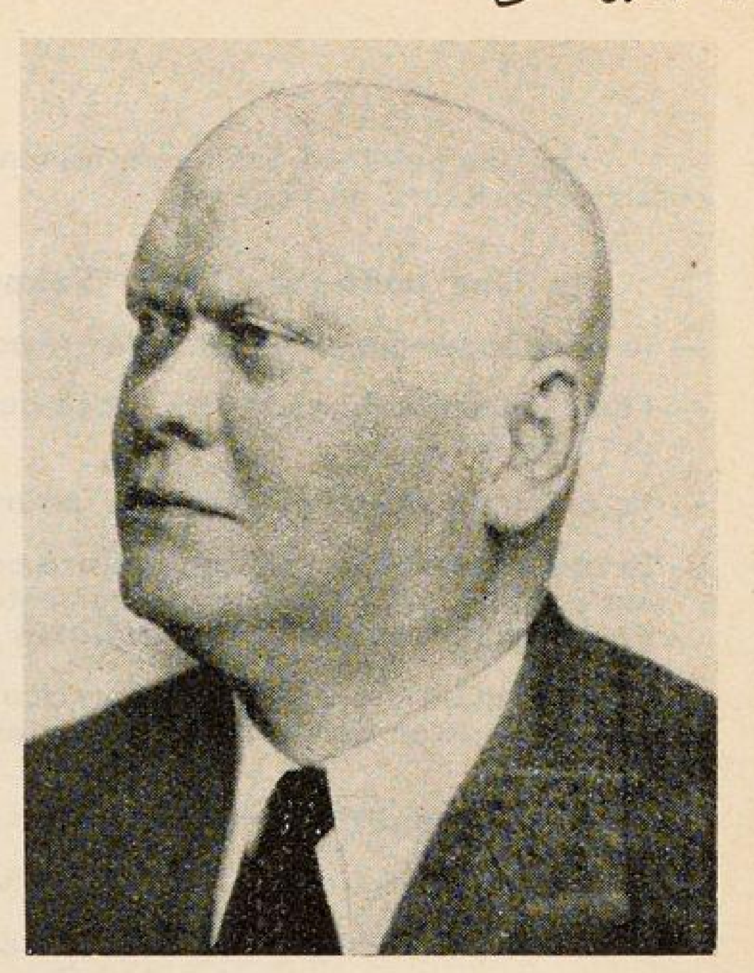
X

2° circ.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

2e Circonscription des Vosges (Saint-Dié)



PROFESSION DE FOI

Union pour la Nouvelle République

Candidat : Maurice LEMAIRE

Remplaçant éventuel : **Jean MANSUY**

Electeurs, Electrices,

Au referendum du 28 septembre, vous avez, par un vote massif, approuvé les institutions de la NOUVELLE RÉPUBLIQUE.

Ce n'était qu'un début.

Vous êtes maintenant appelés à élire les membres de la première Assemblée Nationale.

Et, vous le savez, conformément aux dispositions prévues par le Général de Gaulle les nouveaux Députés devront se discipliner et accomplir les fonctions législatives dans l'ordre défini par la nouvelle Constitution, sans surenchères, prétentions ou agitations partisanes dont les Assemblées précédentes furent si souvent le théâtre.

On vous a dit : Il nous faut des hommes nouveaux. Sans doute ! Mais faut-il pour autant des hommes tout neufs, sans expérience, sans passé et peut-être sans avenir ?

Celui qui dans le cadre du mouvement d'Union pour la Nouvelle République ne craint pas de solliciter le renouvellement de son mandat n'est certes pas un homme jeune, mais il peut vous assurer qu'il conserve la jeunesse d'esprit et de cœur qui est nécessaire à la mise en œuvre des grandes tâches qui conditionnent l'avenir du Pays.

Il ne fera aucune promesse sauf celle de sa volonté inébranlable de continuer de travailler au service de l'intérêt général, sans négliger aucunement ce qui, par raison, par justice ou par sentiment l'attache si profondément à notre circonscription de Saint-Dié et au Département des Vosges.

Son programme national c'est celui déjà esquissé par le Général de Gaulle auquel il est resté fidèle sans faiblir, dans le dernier carré des 22 Députés qui n'ont jamais renoncé à l'espoir du retour du Libérateur de la Patrie.

Ce redressement doit se concrétiser par :

1° **La conclusion d'un pacte algérien** sur les bases indiquées par le Général de Gaulle dans le discours de Constantine et sa dernière conférence de presse qui permettront aux Algériens de construire leur avenir avec la France dans la paix retrouvée.

2° **L'organisation des pays d'outre-mer au sein de la communauté** née du referendum de manière à lui conférer le prestige et l'attrait qui détourneront l'Afrique du neutralisme et permettront sa mise en valeur pour le profit de tous les peuples unis à la France.

3° **La poursuite de la réforme de l'Etat** par la réorganisation des Administrations centrales et des services techniques régionaux, afin notamment d'améliorer les rapports avec le public.

4° **La simplification du jeu des partis politiques** par le regroupement des grandes tendances nationales et l'application stricte des dispositions de la Constitution.

5° Une politique étrangère **faisant de la France, pour ses alliés naturels un partenaire à part entière** dans la construction future de l'Europe.

6° **Une politique hardie d'expansion économique** comportant :

— le développement prioritaire des ressources modernes d'énergie (pétrole, gaz naturel, atome) ;

— l'aménagement du territoire, gage du plein emploi des ressources et de la renaissance pour les régions insuffisamment développées ;

— **la prise de mesures efficaces pour mettre fin aux crises successives du textile ;**

— **la modernisation de l'agriculture** par l'aide aux investissements ; la garantie du revenu agricole et la stabilité des prix des produits de la terre par l'augmentation de la production et de la productivité et l'organisation des marchés. **Défense de l'élevage bovin et des cultures de nos montagnes.**

— l'amélioration des circuits commerciaux de distribution et la **possibilité pour les petits commerçants et les artisans de s'organiser de manière à soutenir la concurrence des grandes entreprises et des coopératives.**

7° **Une politique financière et monétaire saine,** c'est-à-dire :

— un équilibre strict du budget ordinaire ;

— une révision de la politique des subventions économiques et une amélioration corrélative du crédit ;

— **une réforme profonde de la fiscalité** par la suppression des taxes de faible rendement et des régimes d'exception et **l'établissement de la justice fiscale.**

8° Un effort en faveur de la construction de logements, surtout de **logements populaires** à usage locatif ; la rationalisation des méthodes de construction ; la lutte contre la spéculation des terrains à bâtir. Le nombre des logements construits devra être porté à **400.000 annuellement.**

9° **Une politique sociale** inspirée par la justice et l'humanisme, s'orientant vers des objectifs précis :

— la promotion des salariés tant au niveau de l'entreprise par la place donnée aux travailleurs qu'au niveau de l'Etat par la participation des Syndicats à l'élaboration au sein du Conseil Economique, d'une véritable politique économique ;

— la gestion stricte des deniers confiés par les salariés à la Sécurité Sociale ;

— l'organisation plus simple et plus humaine des rapports entre l'Administration et les assurés ;

— le développement des diverses prestations, notamment de l'assurance « vieillesse », lié à l'essor de la production.

— l'harmonisation progressive des prestations fournies aux diverses catégories de travailleurs, industriels, agricoles ou indépendants ;

— **l'aide active** et progressivement accrue **à la famille** dans tous ses aspects Sociaux et surtout une **aide massive à la jeunesse** qui doit être assurée une fois l'éducation achevée d'un emploi et d'un logement, notamment par la mise au point du plan de salaire garanti préconisé par le Général de Gaulle.

10° Des réformes nombreuses dans le domaine de **l'enseignement** pour redonner à l'éducation civique sa place dans les programmes, développer l'enseignement technique et en faciliter l'accès sur titres à de nombreux candidats ; ouvrir l'enseignement supérieur aux éléments les meilleurs de tous les milieux urbains ou ruraux.

11° Enfin, le **respect absolu des droits des anciens Combattants, des prisonniers, des veuves et victimes de guerre, des déportés en général** avec la révision rapide du statut pour mettre fin aux injustices, singulièrement dans la **Vallée du Rabodeau.**

Le 23 novembre, pour une France plus jeune, plus dynamique, plus humaine :

VOUS VOTEREZ POUR L'UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

VOUS VOTEREZ **MAURICE LEMAIRE**

Vu le Candidat.

Imp. Loos, Saint-Dié